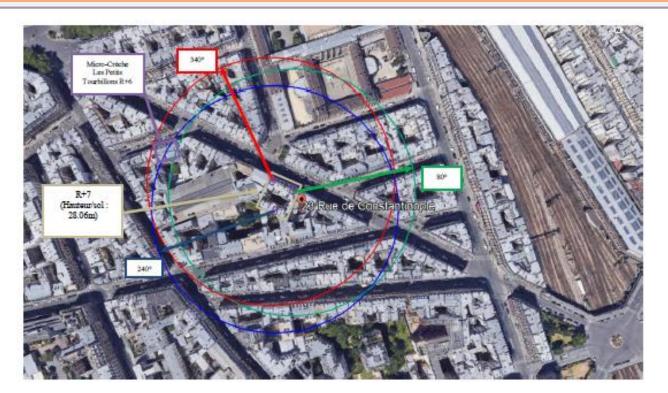


Téléphonie Mobile Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :					
Opérateur	Bouygues	Arrdt	8 ^{ème}		
Nom de site		Numéro	T16737		
Adresse du site	23bis rue de Constantinople	Hauteur	R+7 (28.06m)		
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations		
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de	e la fréquence 2	100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info Six antennes sur trois azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)					
Dossier soumis à Déclaration	n Préalable ou Permis de Construire ?	,	Oui		
	Calendrier de suivi du dossier				
Date d'enregistrement à l'A	06/10/2021				
Date d'envoi de la fiche de	synthèse à la Mairie d'arrondissement		13/10/2021		
Date limite de réponse de la	a Mairie d'arrondissement (J+1 mois)		06/11/2021		
Objet de la demande					
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHZ).				
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 80°, 240° et 340°.				
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Néant			
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 80°< 4V/m - 240°< 4V/m - 340°< 5V/m 5G (3500): 80°< 4V/m - 240° < 4V/m - 340°< 4V/m				
Hauteur (HMA) des antennes	29,08m (Az 340°) 29.79m (Az 80°) et 29.21m (Az 240°) pour les antennes à faisceau fixe 29.68m (Az 340°) 30.39m (Az 80°) et 29.81m (Az 240°) pour celles à faisceau orientable				
Incidence visuelle					
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes à faiscea orientables fixées sur des mâts sur la terrasse du bât		ntennes à faisceaux		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.				
Date:	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée	:			
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable Défavorable		
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Micro-Crèche Les Petits Tourbillons	3 Rue Larribe	19.5m	Non	90m	< 1 V/m

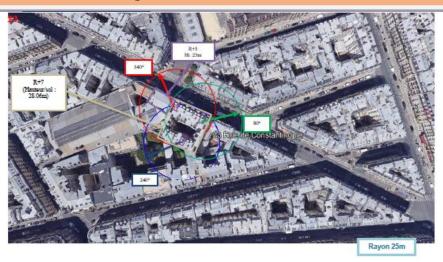
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Micro-Crèche Les Petits Tourbillons	3 Rue Larribe	19.5m	Non	90m	< 1 V/m

ESTIMATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS < 1V/M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 23 BIS RUE DE CONSTANTINOPLE 75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 80°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 23 BIS RUE DE CONSTANTINOPLE 75008 PARIS-8E-ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 340°	Azimut 80°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

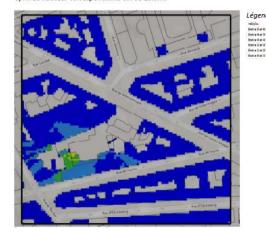
b. Azimut 80°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 80°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



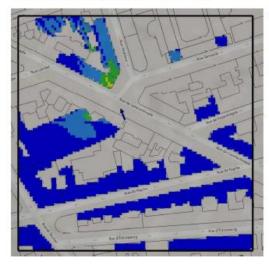
c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



a. Azimut 340°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 340°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Légende

Sette 5 et 6 V/m.

Entre 4 et 3 V/m.

Entre 4 et 3 V/m.

Entre 5 et 4 V/m.

Entre 5 et 3 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après





Vue des Azimuts

Azimut 340°:





